

ACTIVITÉS

Amicale des Trois Villages

Mme Maryline ARAR ayant souhaité passer la main, c'est M. Bernard DENIS qui a été élu président de l'Amicale.

Activités

Les Jeudis de La Chaussée ont repris leur rendez-vous mensuel dès le 1er septembre, pour le plus grand plaisir des habitué(e)s. Ce rendez vous est organisé chaque premier jeudi du mois pour tous ceux qui souhaitent passer un moment agréable en partageant un repas convivial pour un prix tout à fait raisonnable. Soulignons que c'est grâce au dévouement de quelques bénévoles du village que cette journée bien agréable peut avoir lieu. L'ambiance y est toujours fort sympathique... et la cuisine très bonne !

La "gym douce" a également repris ses activités, chaque lundi à partir de 16h30 à la salle des fêtes, toujours avec une bonne et agréable fréquentation. Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Simone Duchemin, au 05 49 22 38 20.

Chauss'Média

Les cours d'informatique ont lieu chaque mardi à partir de 18h00, dans la salle située au-dessus du secrétariat de la mairie. De nouvelles inscriptions sont venues renforcer un effectif déjà important.

Renseignements auprès de Laurence BOUCHÉ, en mairie, 05 49 22 73 67.

Salle des fêtes

Des équipements complémentaires ayant été installés dans la partie cuisine, les tarifs de location de la salle des fêtes sont revus légèrement à la hausse et selon un processus remis au goût du jour. Renseignements en mairie.



UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 15 – Octobre 2016

édité par nos soins



Le mot du Maire

La période estivale a pris fin, laissant la place aux jolies couleurs d'automne. J'espère que vous avez pu profiter de moments agréables malgré les chaudes journées qui nous ont placés en "vigilance canicule", vigilance à laquelle les habitants ont été particulièrement attentifs. Les personnes seules ou vulnérables ont été visitées régulièrement et les consignes habituelles leur sont désormais familières.

La rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée et aucun incident notable n'est venu perturber la quiétude des enfants et des parents.

L'opération "Nettoyons la nature" a regroupé une trentaine de personnes de tous âges qui a sillonné les routes et chemins pour ramasser le produit des incivilités. Un certain progrès est à souligner, puisque la collecte a été moins abondante que les années précédentes, mais c'est toujours trop. Gageons que l'an prochain, les volontaires rentreront bredouilles... ou pas !

Les mois de septembre et octobre sont toujours chargés pour la gestion de la commune, les administrations se remettent en ordre de marche et bon nombre de dossiers se sont réactivés.

A noter sur vos agendas le banquet du 11 novembre (voir document ci-joint) et le 17 décembre, journée de Noël au village. Nous en reparlerons!

Vous trouverez dans ce nouveau numéro de "Brin de Chaussée" des informations pratiques importantes sur la vie de la commune. Je sais que bon nombre d'entre vous attendent avec impatience la parution du nouveau numéro, mais au risque de me répéter, il n'y a pas de périodicité établie, seule l'actualité nous permet d'alimenter cette gazette qui reste ouverte à tous, à la seule condition qu'elle n'alimente ni idéologie, ni polémique.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Bien cordialement,

Alain LEGRAND



INFOS PRATIQUES

Rénovation de l'église

C'est l'un des gros dossiers des prochaines années.

Une importante réunion s'est tenue en mairie le vendredi 14 octobre en présence de M. Bruno BELIN, Président du Conseil Départemental de la Vienne, Mme Véronique MASSONNEAU, Députée de la circonscription, M. Joël DAZAS, Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais, M. Guy QUINTRIE LAMOTHE, architecte chargé du projet, et M. Baudouin De La BOUILLERIE à titre de conseiller historique et de la majorité du conseil municipal.

Après avoir visité l'édifice et les fresques vieilles de 700 ans découvertes en juillet dernier, les dispositions suivantes ont été arrêtées:

- un dossier technique très détaillé a été établi (visible en mairie sur rendez-vous) et il convient désormais de trouver les financements pour les travaux les plus urgents, à savoir le drainage profond de l'entourage de l'église pour éviter les infiltrations et protéger ainsi les peintures découvertes;
- le conseil départemental, par la voix de son président, s'est engagé à nous aider et une réunion est programmée avec les responsables de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour solliciter des fonds;
- d'autres pistes sont à l'étude

Bien entendu, c'est un programme qui s'étalera sur plusieurs années en raison du coût prévisible des travaux (207 000 Euros).



Au cours de cette réunion de vendredi, les points suivants ont également été abordés:

- **Augmentation du débit informatique** sur la commune: c'est un problème de plus en plus préoccupant en raison de la dématérialisation grandissante de toutes les formalités et des démarches qu'il n'est plus possible de faire autrement que par internet. Le président du Conseil Départemental et le président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais ont pris conscience de nos difficultés et s'engagent à revoir le plan d'équipement prévu pour 2017. Nous ne manquerons pas d'être attentifs à la suite du dossier.
- **Élargissement de la RD 347**: les zones dites "de dépassement" d'une longueur de 1 200 m sont prévues entre le lieu dit "la garde" et la butte de Dandésigny. La commune de La Chaussée ne sera donc pas impactée par des expropriations de terres. Tous les agriculteurs concernés par le lieu indiqué ci-dessus ont été consultés par les services du département.

Conseil municipal du 14 octobre

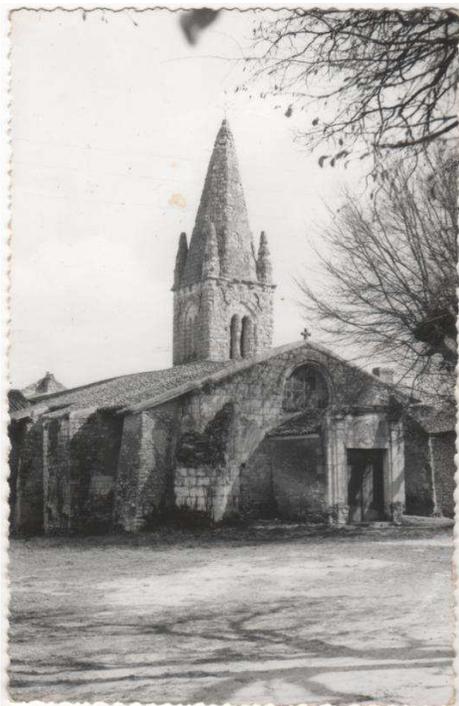
Les délibérations suivantes ont été adoptées:

- Nouvelle procédure pour la location de la salle des fêtes communale
- Adhésion des communes de Basses et Chauvigny au syndicat départemental Eaux de Vienne SIVEER
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Loudunais
- Augmentation du temps de travail d'un agent communal
- Aménagement de sécurité à Renoué
- Demande de subvention pour l'Amicale des 3 Villages
- Participation financière aux frais de scolarité des enfants de La Chaussée fréquentant les écoles de Saint Jean de Sauves
- Information sur la possibilité d'acquisition de la propriété située 2, rue de la Piche selon la procédure dite de "bien sans maître"
- Point sur la maison "des Robichaud" à la Grande Chaussée
- Option complémentaire à l'adhésion à l'Agence Technique Départementale

Un peu d'histoire...

Le registre d'appels de l'école communale de La Chaussée fait apparaître que, pour le mois de février 1940, 14 élèves sur 20 étaient absents pour cause... d'oreillons !

L'instituteur de l'époque semble avoir échappé à l'épidémie puisque le registre est renseigné.



*Souvenirs, Souvenirs...
L'église Notre Dame de La Chaussée,
dont la construction a débuté au
XIII siècle, telle que
nombre d'entre vous l'ont connue, avec sa flèche d'origine...*

Animaux domestiques - Convention

La commune a passé une convention, pour trois ans, avec une entreprise de ramassage et de capture des animaux errants.

Nous vous rappelons que, selon une loi datant de 1999, vos animaux de compagnie et chiens de chasse doivent être identifiables, soit par tatouage, soit par puce électronique. Faute de quoi, ils risquent l'euthanasie en fourrière.

Etat civil

Mariage de Melle Cécilia Courlivant et M. Anthony Georget, le 6 août 2016.

INFOS PRATIQUES

Secourisme

Le prochain stage de secourisme en vue de l'obtention du PSC1 se déroulera à la salle des fêtes les 19 et 26 novembre prochains de 08h00 à 12h00, soit deux modules indissociables.

L'apprentissage des "gestes qui sauvent" n'a jamais été aussi précieux. Renseignements et inscriptions en mairie, au 05 49 22 73 67.

Plan de circulation - Renoué

A la suite de difficultés liées à des vitesses excessives dans la traversée du bourg de Renoué, (49,3% des vitesses mesurées par appareil au sol étaient en infraction à la vitesse, dont une à plus de 100 km/h...) il a été décidé lors d'une réunion tripartite Maire de Saint Jean de Sauves / responsables du réseau routier de la Direction des routes, secteur de Loudun / Maire de la Chaussée, d'opter pour les résolutions suivantes :

– Passage du "lieu dit Renoué" en "agglomération" - dans chacune des communes pour leur partie - ce qui permettra de prendre des mesures et faire des travaux qui ne peuvent pas être entrepris hors agglomération.

Vous verrez donc implantés prochainement des panneaux blancs encadrés de rouge "Renoué Commune de La Chaussée" et "Renoué Commune de Saint Jean de Sauves"

– Mise en place de panneaux "STOP" dans les deux sens de circulation, rue de l'ancienne tuilerie, angle de la rue du Pré Cognard, cette dernière voie devenant ainsi prioritaire. Cette mesure est destinée à couper la vitesse dans la grande ligne droite.

Cette signalisation est à l'essai pendant trois mois. Une nouvelle réunion, basée sur de nouveaux comptages électroniques, se tiendra en janvier pour faire le bilan des premiers résultats.

– La brigade de Gendarmerie est d'ores et déjà alertée pour que cette nouvelle signalisation soit respectée.

Dans le cas contraire, il en coûtera 3 points et 135 Euros au contrevenant.

Enfouissement des réseaux

Le début des travaux d'enfouissement des réseaux initialement prévu le 17 octobre est retardé d'une quinzaine de jours, l'entreprise ayant dû faire face à des imprévus sur un précédent chantier. Les premiers coups de pelleteuses devraient donc intervenir début novembre.

Durée approximative des travaux pour l'ensemble: 6 mois.

Elections

a) Prochaines échéances

- Présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017
- Législatives les 11 et 18 juin 2017

b) Inscriptions sur les listes électorales

Elles sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre, délai de rigueur. Les jeunes gens recensés dans le trimestre suivant leur 16^{ème} anniversaire seront inscrits automatiquement sur les listes à leur majorité.

c) Primaires

Le délégué départemental pour les partis de droite et du centre nous a fait savoir que les élections pour les "primaires" de ces sensibilités auront lieu les 20 et 27 novembre 2016 et pour les habitants de La Chaussée qui le souhaitent, à Moncontour, dans les locaux de l'ancienne Gendarmerie.

Nous ne manquerons pas de vous transmettre les informations qui pourraient nous être adressées pour les autres scrutins.

d) Parrainages

Le conseil municipal - élu "sans étiquette" - a décidé, dans sa séance du 14 octobre, et ce à l'unanimité par vote à bulletin secret, de ne parrainer aucun candidat, que ce soit aux primaires ou aux présidentielles, mettant ainsi fin aux nombreuses demandes et relances qui lui sont adressées régulièrement. Ce serait trahir la confiance des électeurs qui nous ont donné leur préférence.

Il n'est d'ailleurs jamais fait état de la moindre sensibilité propre à chacun lors des séances du conseil, notre priorité étant résolument tournée vers la gestion et le bien-être de notre village.

Calvaire

Après rénovation de la croix en début d'année, c'est maintenant le pied du calvaire qui vient d'être refait, lui redonnant ainsi un aspect pratiquement neuf. Coût total de la rénovation: 2571,05 Euros HT.

Les derniers travaux effectués sur ce monument dataient de la fin des années 40, soit presque 70 ans !

